

## SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE JANVIER 2006 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

### LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le nombre de cas déclaré de fièvre typhoïde est nettement inférieur au nombre moyen observé au cours des mois de janvier des années précédentes. L'incidence nationale est de 0,08 cas pour 100.000 habitants.

Douze wilayas déclarent des cas. La wilaya de Médéa notifie le taux régional le plus élevé avec 1,33 cas pour 100.000 habitants.

La classe modale est observée chez les 10-19 ans avec 0,13 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des dysenteries, poursuit sa courbe descendante, elle est de 0,18 cas pour 100.000 habitants (0,26 en décembre 2005).

On constate que la situation épidémiologique s'est nettement améliorée, aucun foyer épidémique n'est enregistré. Les wilayas les plus touchées sont Béchar (2,36), El Tarf (2,22), Adrar (2,04), Tamanrasset (1,98), Biskra (1,87) et Naâma (0,69).

Ce sont les 0-4 ans (0,33) et les 20-29 ans (0,34) qui observent les taux d'incidence spécifiques par âge les plus élevés.

Après une légère ascension de l'incidence de l'hépatite virale A en décembre, on observe de nouveau une chute. Celle-ci a varié de 0,43 en décembre 2005 à 0,29 cas pour 100.000 habitants en janvier 2006.

Un pic épidémique est enregistré par la wilaya de Naâma avec 7,62 cas pour 100.000 habitants, suivi de Tamanrasset (2,64), Aïn Defla (1,49),

Jijel (1,40), Mascara (1,17) et Khenchela (1,09).

Les taux spécifiques par âge les plus importantes sont retrouvés chez les enfants :

- 0,70 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 1,49 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

L'incidence des toxi-infections alimentaires collectives est faible, elle est de 0,08 cas pour 100.000 habitants. Les wilayas déclarant des TIAC rapportent des foyers sporadiques. Ce sont, par ordre décroissant, Tissemsilt (1,03), Tiaret (0,98), Djelfa (0,69), Tizi Ouzou (0,47) et Sidi Bel Abbès (0,16).

### LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la rougeole est bas avec 0,09 cas pour 100.000 habitants.

Le nombre de cas déclaré par les wilayas touchées varie entre 1 et 4 cas, l'incidence régionale varie, elle, de 0,10 à 0,89 cas pour 100.000 habitants.

La maladie est observée essentiellement chez le petit enfant, le pic d'incidence est de 0,54 cas pour 100.000 habitants chez les 0-4 ans.

Deux cas de coqueluche ont été déclarés par Biskra et Alger Il s'agit de nourrissons, l'un de sexe masculin, l'autre de sexe féminin, tous deux âgés de moins d'un an (le statut vaccinal est inconnu).

Six cas de paralyse flasque aiguë ont été notifiés par Batna (2 cas), Oum El Bouaghi, Béjaïa, Tizi Ouzou et Relizane (1 cas), chez des enfants âgés entre 3 et 13 ans. Sur les six enfants, on constate que quatre sont correctement vaccinés et les deux autres ont bénéficié d'une vaccination incomplète. Les examens virologiques ont été réalisés à tous les enfants, ils se sont révélés négatifs.

Aucun cas de tétanos n'a été enregistré au cours du mois de janvier 2006.

## LES MENINGITES

L'incidence des méningites à méningocoque est de 0,03 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des autres méningites est de 0,48 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus élevés sont observés à Illizi (5,30), Constantine (1,29), Alger (1,26), Ouargla (1,02) et Médéa (1,00).

Le maximum de cas est enregistré chez les 0-4 ans avec 2,37 cas pour 100.000 habitants.

## LES ZONOSSES

On note une ascension importante de l'incidence de la Brucellose, celle-ci a doublé entre décembre 2005 et janvier 2006 de 0,40 à 0,90 cas pour 100.000 habitants.

Des foyers épidémiques sont enregistrés au cours du mois de janvier à Laghouat (13,25), M'Sila (11,47), Khenchela (6,53), Tebessa (5,70) et Naâma (4,16).

Ce sont les 20-29 ans (1,87) et les 40-49 ans (2,11) qui sont les plus touchés.

L'incidence de la leishmaniose cutanée a baissé passant de 15,72 à 13,12 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Biskra reste la wilaya la plus touchée malgré une incidence en chute, elle est passée de 232,66 à 156,32 cas pour 100.000 habitants.

De même qu'à Laghouat, on observe une baisse importante de l'incidence (de 227,13 à 86,57).

Les autres foyers sont enregistrés à Djelfa

(88,23), M'Sila (80,83), Ghardaïa (63,09), Béchar (54,21), Tebessa (38,62) et Naâma (32,56).

Le maximum de cas est observé chez les 0-4 ans (20,33) et les 5-9 ans (21,18).

Trois cas de rage humaine ont été notifiés au cours du mois de janvier 2006:

- le premier par la wilaya d'Oum El Bouaghi chez un jeune homme âgé de 17 ans (pas d'autres informations sur le mode de survenue de la maladie) ;
- le second par la wilaya d'Aïn Defla chez une fille âgée de 11 ans, mordue profondément au niveau du visage par un chien. L'enfant a bénéficié d'une vaccinothérapie dès la survenue de l'accident, non associée à une sérothérapie ;
- le troisième par la wilaya de Mila chez un garçon âgé entre 10 et 14 ans (pas de rapport d'enquête).

## AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est de 0,26 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont encore les wilayas de Tamanrasset et Tindouf qui notifient les taux régionaux les plus élevés avec respectivement 4,62 et 13,14 cas pour 100.000 habitants.

La classe modale est observée chez les jeunes adultes âgés entre 20 et 29 ans (0,65 cas/100.000 hbts).

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C a augmenté, il est passé de 0,16 à 0,25 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas qui enregistrent des taux régionaux supérieurs au taux national sont Batna (2,69), Illizi (2,65), Tebessa (1,79), El Bayadh (1,58), Souk Ahras (0,96) et Tlemcen (0,92).

Le maximum de cas est notifié chez les 40-49 ans avec 1,27 cas pour 100.000 habitants.

\*\*\*

## SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE FEVRIER 2006 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

### LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

On note une faible incidence de la fièvre typhoïde elle est de 0,04 cas pour 100.000 habitants.

Aucun foyer épidémique n'a été rapporté, les wilayas touchées sont Blida (0,45), Ghardaïa (0,30), El Tarf (0,25), Tiaret (0,12), Constantine et Médéa (0,11), Béjaïa et Tlemcen (0,10).

Le taux d'incidence des dysenteries a encore baissé, il est de 0,14 cas pour 100.000 habitants. Les incidences régionales les plus élevées sont observées à Tamanrasset (4,62), Adrar (2,04), El Tarf (1,98), Biskra (1,40), Naâma (0,69) et Relizane (0,56).

La classe modale est enregistrée chez les 0-4 ans avec 0,47 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de l'hépatite virale A est stationnaire, elle est de 0,31 cas pour 100.000 habitants.

Quatre wilayas rapportent une incidence supérieure à 1 cas pour 100.000 habitants. Ce sont Tindouf (3,29), Annaba (1,54), Ain Defla (1,49) et Mostaganem (1,26).

Ce sont les enfants qui enregistrent les taux spécifiques par âge les plus élevés :

- 0,77 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 1,08 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Le taux d'incidence des toxi-infections alimentaires collectives est passé de 0,08 à 0,32 cas pour 100.000 habitants.

Des pics d'incidence sont notifiés à Tindouf (13,14), M'Sila (5,85), Blida (2,00), Souk Ahras (1,43) et Naâma (1,39).

La tranche d'âge la plus touchée est celle des 10-19 ans avec 0,86 cas pour 100.000 habitants.

### LES MALADIES DU PEV

L'incidence de la rougeole a augmenté, passant

de 0,09 à 0,19 cas pour 100.000 habitants.

Cette augmentation est le résultat de l'augmentation d'épidémies localisées à certaines wilayas :

- A Adrar, l'incidence enregistrée est de 4,96 cas pour 100.000 habitants contre 0 cas au mois de janvier. La maladie a été observée principalement dans la commune de Bordj Badji Mokhtar qui totalise 88% de l'ensemble des cas.

- A Naâma, l'incidence a triplé entre janvier et février de 0,69 à 2,08 cas pour 100.000 habitants.

- A El Tarf, elle est passée de 0,49 à 1,24 cas pour 100.000 habitants.

Les taux d'incidence spécifiques par âge les plus élevés sont enregistrés chez les moins de 10 ans :

- 0,67 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,64 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Aucun cas de tétanos néonatal n'a été déclaré au cours de ce mois.

Aucun cas de coqueluche n'a été notifié au cours du mois de février 2006.

Quatre cas de paralysie flasque aiguë ont été enregistrés par Tiaret (2 cas), Djelfa et Guelma (1 cas). Ce sont des enfants âgés entre 2 et 11 ans, principalement de sexe féminin (3 filles). Concernant leur statut vaccinal, on constate que 50% des enfants sont correctement vaccinés. Les examens virologiques effectués se sont révélés négatifs pour les quatre cas.

### LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,06 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des autres méningites est en légère augmentation avec 0,53 cas pour 100.000 habitants.

De nombreuses wilayas déclarent des cas avec

des taux régionaux élevés à Tindouf (3,29), Constantine (2,04), Blida (1,45), Boumerdes (1,35) et Tipaza (1,21).

Le maximum de cas est notifié chez les 0-4 ans (2,64) et les 5-9 ans (1,02 cas/100.000 hbts).

## LES ZONNOSES

L'incidence de la brucellose est toujours en augmentation, elle est passée de 0,90 à 1,15 cas pour 100.000 habitants.

Les mêmes foyers épidémiques enregistrés au cours du mois de janvier, sont également observés ce mois avec une légère accentuation : Laghouat (14,38), M'Sila (12,93), Khenchela (8,70), Tebessa (6,52), Sidi Bel Abbès (3,30) et El Bayadh (2,63).

Ce sont les 20-29 ans (2,32), les 40-49 ans (1,56) et les 60 ans et plus (1,63) qui sont les plus touchés.

L'incidence de la leishmaniose cutanée poursuit sa courbe descendante, elle est passée de 13,12 à 7,69 cas pour 100.000 habitants.

A Biskra, l'incidence a baissé, de 156,32 à 112,48 cas pour 100.000 habitants. Elle reste néanmoins l'incidence régionale la plus élevée.

Le foyer de la wilaya de Laghouat est toujours aussi actif, l'incidence est de 99,26 cas pour 100.000 habitants (86,57).

Les autres wilayas touchées sont Béchar (47,92), M'Sila (35,75), Ghardaïa (32,74), Tebessa (30,79) et Ouargla (22,62).

La maladie est observée à tous les âges avec un maximum chez les 0-4 ans (14,21) et les 5-9 ans (11,95).

Un cas de rage humaine a été déclaré par la wilaya de Constantine chez un homme de 30 ans. Il a été mordu par un chien errant au niveau de la main. Dès l'incident, le sujet s'est présenté à une structure de santé, où des soins lui ont été prodigués mais il a refusé de se faire vacciner.

## AUTRES MALADIES

Une légère augmentation de l'incidence de l'hépatite virale B est observée. Elle est de 0,33 cas pour 100.000 habitants (0,26 le mois précédent).

Les taux régionaux supérieurs au taux national sont observés à Tindouf (6,57), Tamanrasset (5,28), Biskra (2,18), Ouargla (1,83), El Bayadh (1,58), Bordj Bou Arreridj (1,46), Souk Ahras (1,20) et Sidi Bel Abbès (1,15).

Le pic d'incidence est retrouvé chez les 20-29 ans : 0,76 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de l'hépatite virale C est de 0,28 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences les plus fortes sont notifiées à Sidi Bel Abbès (3,96), Souk Ahras (3,35), Batna (1,67), Tamanrasset (1,32) et El Bayadh (1,05).

Toutes les tranches d'âge sont touchées à l'exception des enfants âgés de moins de 5 ans avec un maximum de cas chez les 40-49 ans (0,95 cas/100.000 hbts).



## SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE MARS 2006 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

### LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

L'incidence de la fièvre typhoïde est de 0,06 cas pour 100.000 habitants.

Dix wilayas déclarent entre un et cinq cas de fièvre typhoïde, durant ce mois. La wilaya de Saïda est la wilaya qui rapporte le plus fort taux régional (1,57).

La classe modale est enregistrée chez les 5-9 ans avec 0,20 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des dysenteries est passé de 0,14 à 0,19 cas pour 100.000 habitants.

Le foyer le plus important est retrouvé à Tamanrasset où l'incidence est passée de 4,62 en février à 7,91 en mars.

A Adrar, l'incidence a chuté de 2,04 à 1,75 cas

pour 100.000 habitants.

On retrouve une incidence spécifique par âge élevée chez les 5-9 ans (0,37) et les 60 ans et plus (0,36).

Une légère baisse de l'incidence de *l'hépatite virale A* est observée. Celle-ci est passée de 0,31 à 0,26 cas pour 100.000 habitants.

Deux wilayas enregistrent un nombre élevé de cas ; ce sont Sétif avec 27 cas soit une incidence de 1,84 et Aïn Defla avec 15 cas, soit 2,03 cas pour 100.000 habitants.

On note une concentration des cas chez les enfants, le pic est retrouvé chez les 5-9 ans : 1,35 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des *toxi-infections alimentaires collectives* a doublé, elle est de 0,65 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence régionale la plus élevée est retrouvée à Illizi (18,56). A Sétif, l'incidence est de 5,89 cas pour 100.000 habitants, soit 85 cas au total. Deux secteurs sanitaires sont particulièrement touchés : le secteur sanitaire de Sétif (39,8% des cas) et le secteur sanitaire d'El Eulma (49% des cas).

Ce sont les enfants et les adultes jeunes qui sont les plus atteints : 0,71 pour les 10-19 ans et 1,29 pour les 20-29 ans.

## LES MALADIES DU PEV

On observe une augmentation de l'incidence de la *rougeole*, celle-ci est passée de 0,19 à 0,59 cas pour 100.000 habitants.

Un important pic épidémique est enregistré dans la wilaya d'Adrar, l'incidence mensuelle est de 23,92 cas pour 100.000 habitants. Près de la totalité des cas (98,8%) sont survenus dans la commune de Bordj Badji Mokhtar, secteur sanitaire de Reggane.

On retrouve les taux régionaux supérieurs au taux national à Béchar (3,14), Bordj Bou Arréridj (1,94), Ouargla (1,63), Aïn Temouchent (1,57), Ghardaïa (1,49), Tamanrasset (1,32), Tebessa (1,14) et Sétif (1,02).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont observés chez les enfants de moins de 10 ans :

- 2,34 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 1,90 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9

ans.

Un cas de *coqueluche* a été notifié par le secteur sanitaire d'El Harrach, wilaya d'Alger chez un nourrisson de sexe masculin.

Deux cas de *diphthérie* ont été déclarés par la wilaya d'Adrar et confirmés par le laboratoire de référence de l'institut Pasteur d'Algérie. Il s'agit de deux sujets de sexe féminin, âgés respectivement de 10 et 36 ans et habitant le même quartier dans la commune d'Adrar. L'évolution a été bonne pour les deux cas.

Aucun cas de *tétanos* n'a été enregistré au cours du mois de mars 2006.

Six cas de *paralysie flasque aiguë* ont été notifiés au cours du mois de mars. Ce sont des enfants âgés entre 1 an et 14 ans (4 filles et 2 garçons), tous correctement vaccinés contre la poliomyélite. Des prélèvements de selles ont été effectués et acheminés dans de bonnes conditions. Les résultats des examens se sont révélés tous négatifs.

## LES MENINGITES

Le taux d'incidence des *méningites à méningocoque* est toujours faible, il est de 0,09 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des *autres méningites* est en augmentation avec 0,61 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus élevés sont enregistrés à Ouargla (2,65), Khenchela (1,90) et Béchar (1,57).

Le maximum de cas est observé chez les 0-4 ans (3,34 cas/100.000 hbts).

## LES ZOONOSES

Le taux d'incidence de la *brucellose* a plus que doublé avec 2,90 cas pour 100.000 habitants.

Les foyers épidémiques sont notifiés à Tebessa (38,45), Laghouat (29,33), M'Sila (28,55), Djelfa (15,14), Khenchela (13,33) et Saïda (7,86).

La maladie est observée à tous les âges avec un maximum de cas chez les 20-29 ans (5,25).

L'incidence de la *leishmaniose cutanée* est à la baisse avec 5,80 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tebessa enregistre le taux régional le plus élevé (78,86), suivie de Laghouat (70,5), Biskra (65,05), Béchar (18,46), Djelfa (17,32) et Ghardaïa (16,96).

Ce sont les petits enfants âgés de moins de 5 ans qui sont les plus touchés avec 11,71 cas pour 100.000 habitants.

Deux cas de *rage humaine* ont été notifiés :

- le premier par la wilaya de Blida, secteur sanitaire de Larbaa. Il s'agit d'un homme âgé de 68 ans, mordu par un chien errant au niveau des deux mains. Il s'est présenté de suite à une structure de santé où il a bénéficié des soins nécessaires avec administration d'une sérothérapie antirabique et de vaccin antirabique. La vaccination a été correctement effectuée avec respect des délais. Les seuls éléments que l'enquête épidémiologique ait retrouvé pouvant expliquer ce décès est le mode de conservation du vaccin : le sujet avait conservé les doses de vaccin au congélateur alors que le vaccin antirabique est un vaccin inactivé qui ne supporte pas d'être conservé à une température trop basse, car sa structure peut être altérée.
- Le second par la wilaya de Ain Défla, secteur sanitaire de Ain Defla. Il s'agit d'une fillette, âgée de 5 ans, mordue par un chien errant au niveau du visage. L'enfant a été présenté rapidement à une structure de santé où elle a bénéficié de soins et d'une vaccination antirabique mais non associée à une sérothérapie.

## AUTRES MALADIES

L'incidence de l'*hépatite virale B* a encore augmenté ce moi, passant de 0,33 à 0,42 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tindouf se distingue des autres par une incidence élevée : 26,28 cas pour 100.000 habitants, suivie de Tamanrasset (7,25), Ouargla (3,06), Tebessa (2,77), Souk Ahras (2,39), Adrar (1,46) et Jijel (1,40).

Ce sont les 20-29 ans 0,86 et les 40-49 ans (0,84) qui enregistrent les taux spécifiques par âge les

importants.

Le taux d'incidence de l'*hépatite virale C* est stable avec 0,26 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tebessa enregistre un pic épidémique ; 33 cas ont été notifiés soit une incidence de 5,38 cas pour 100.000 habitants.

On retrouve 2,87 à Souk Ahras, 1,98 à Tamanrasset, 1,57 à Aïn Temouchent et 1,05 à El Bayadh.

La classe modale est observée chez les sujets âgés de 60 ans et plus avec 0,95 cas pour 100.000 habitants.

## LE PALUDISME

Au cours du premier trimestre 2006, vingt huit cas de paludisme ont été notifiés et confirmés par le laboratoire de référence de l'INSP.

Il s'agit de cas de paludisme importé. L'origine est représentée principalement par le Mali (85,7%) et secondairement par le Niger (10,7%). Pour un cas l'enquête épidémiologique n'a pu déterminer le lieu de l'infection.

Ces cas de paludisme ont été déclarés à Tamanrasset (17 cas), Adrar (10 cas) et Guelma (1 cas).

Deux espèces plasmodiales ont été détectées, le *plasmodium falciparum* (60,7%) et le *plasmodium vivax* (39,3%)



**Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya**  
**Janvier 2006**

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	1	7	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	8	0	342770
CHLEF	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	1	3	0	0	0	956695
LAGHOUAT	0	0	3	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	307	0	0	47	354622
OUM EL BOUAGHI	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	2	2	0	3	0	0	9	582748
BATNA	1	0	3	1	29	0	0	0	0	2	2	0	2	0	0	200	0	0	0	1077877
BEJAIA	4	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	4	0	1	0	0	0	0	975231
BISKRA	0	12	1	5	0	0	1	0	0	0	2	1	4	1	0	1002	0	0	5	641005
BECHAR	0	6	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	138	0	0	0	254588
BLIDA	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	898080
BOUIRA	0	0	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	21	0	0	2	709856
TAMANRASSET	0	3	4	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	151646
TEBESSA	0	0	0	8	11	0	0	0	0	0	0	1	4	0	0	237	0	0	35	613749
TLEMCEEN	1	0	0	3	9	0	0	0	0	0	1	0	8	7	0	125	0	0	7	973956
TIARET	1	0	4	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	13	0	79	0	0	18	814741
TIZI OUZOU	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	2	0	1	0	0	11	0	0	0	1275080
ALGER	0	17	8	0	2	0	1	0	0	0	1	3	38	0	0	2	0	0	0	3004580
DJELFA	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	769	0	0	26	871598
JIJEL	0	0	9	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	3	0	0	0	640747
SETIF	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	14	0	2	6	0	0	3	1468290
SAIDA	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	45	0	0	8	317881
SKIKDA	0	0	7	6	3	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	3	0	0	0	893254
SIDI BEL ABBES	0	0	1	4	3	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2	0	0	0	606783
ANNABA	1	0	3	4	0	0	0	0	0	0	2	0	3	0	0	4	0	0	0	650374
GUELMA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	493295
CONSTANTINE	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	3	0	12	1	0	3	0	0	0	931507
MEDEA	12	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	9	0	1	70	0	0	2	899715
MOSTAGANEM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	713050
M' SILA	0	0	2	7	0	0	0	0	0	0	1	1	3	3	0	719	0	0	102	889514
MASCARA	1	0	9	2	3	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2	0	0	0	771238
OUARGLA	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	4	0	5	0	0	92	0	41	0	490809
ORAN	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	6	0	0	0	0	0	0	1408752
EL BAYADH	0	0	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	34	0	0	2	189933
ILLIZI	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2	0	0	0	37712
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	1	3	1	0	0	0	0	0	3	0	3	0	0	62	0	0	1	618402
BOUMERDES	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0	4	0	0	0	738114
EL TARF	0	9	1	2	0	0	0	0	0	0	2	0	2	1	0	0	0	0	0	404507
TINDOUF	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	0	2	0	30437
TISSEMSILT	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	294023
EL OUED	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49	0	0	0	549929
KHENCHELA	0	0	4	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	62	0	0	24	367640
SOUK AHRAS	0	0	0	3	4	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	418342
TIPAZA	0	0	1	0	3	0	0	0	0	0	1	0	4	3	0	1	0	0	0	577508
MILA	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	755487
AIN DEFLA	0	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	1	0	0	0	0	0	737948
NAAMA	0	1	11	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	47	0	0	6	144328
AIN TEMOUCHENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	381187
GHARDAIA	0	2	1	1	0	0	0	0	0	0	3	1	0	1	0	212	0	7	0	336003
RELIZANE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	4	0	0	0	0	0	0	719469
TOTAL ALGERIE	26	58	94	87	81	0	2	0	0	6	30	11	158	43	5	4325	0	63	298	32975000

\* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37  
**Directeur de la Publication** : Pr. M. ACHIR - **Rédaction** : Drs N. BENHABYLES, A. BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR, R. GUESSABI, S. HANNOU & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S. SACI -

**Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya  
Février 2006**

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	7	0	2	0	0	0	0	0	0	17	3	2	0	0	1	0	23	0	342770
CHLEF	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	956695
LAGHOuat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	2	0	352	0	0	51	354622
OM EL BOUAGHI	0	0	3	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	1	0	0	3	582748
BATNA	0	0	5	5	18	0	0	0	0	0	9	0	2	5	1	154	0	0	1	1077877
BEJAIA	1	0	4	2	1	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	975231
BISKRA	0	9	5	14	6	0	0	0	0	0	0	0	4	1	0	721	0	0	29	641005
BECHAR	0	2	0	2	1	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	122	0	0	5	254588
BLIDA	4	1	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	13	1	0	4	0	0	0	898080
BOUIRA	0	0	5	3	0	0	0	0	0	0	2	0	6	0	0	28	0	0	14	709856
TAMANRASSET	0	7	0	8	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	151646
TEBESSA	0	0	0	1	6	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	189	0	0	40	613749
TLEMCEN	1	1	0	6	1	0	0	0	0	0	1	0	8	0	0	17	0	0	9	973956
TIARET	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	3	0	38	0	0	19	814741
TIZI OUZOU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	5	0	0	4	0	0	0	1275080
ALGER	0	0	17	0	0	0	0	0	0	0	2	3	29	0	1	4	0	0	0	3004580
DJELFA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	13	0	0	10	871598
JIJEL	0	0	1	2	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	640747
SETIF	0	0	8	2	1	0	0	0	0	0	3	1	2	0	0	9	0	0	4	1468290
SAIDA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32	0	0	5	317881
SKIKDA	0	0	4	5	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	4	0	0	0	893254
SIDI BEL ABBES	0	0	0	7	24	0	0	0	0	0	0	0	6	2	0	0	0	0	20	606783
ANNABA	0	0	10	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2	0	0	0	0	0	650374
GUELMA	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	3	0	1	0	0	0	0	493295
CONSTANTINE	1	0	3	1	2	0	0	0	0	0	1	0	19	2	0	3	0	0	1	931507
MEDEA	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	9	7	2	162	0	0	5	899715
MOSTAGANEM	0	0	9	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	713050
M' SILA	0	0	1	7	0	0	0	0	0	0	5	2	7	1	0	318	0	0	115	889514
MASCARA	0	3	5	5	2	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	1	0	0	0	771238
OUARGLA	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0	1	0	3	1	0	111	0	23	0	490809
ORAN	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	3	6	0	0	0	0	0	0	1408752
EL BAYADH	0	0	0	3	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32	0	0	5	189933
ILLIZI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22	0	0	37712
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	0	9	3	0	0	0	0	0	2	0	4	1	0	34	0	0	1	618402
BOUMERDES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	10	0	0	6	0	0	0	738114
EL TARF	1	8	0	1	0	0	0	0	0	0	5	0	1	3	0	0	0	0	0	404507
TINDOUF	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	30437
TISSEMSILT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	294023
EL OUED	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	549929
KHENCHELA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	0	39	0	0	32	367640
SOUK AHRAS	0	0	0	5	14	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	418342
TIPAZA	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	7	3	0	3	0	0	0	577508
MILA	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	3	0	0	2	0	0	0	755487
AIN DEFLA	0	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	3	0	0	0	737948
NAAMA	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	1	18	0	0	3	144328
AIN TEMOUCHENT	0	0	0	1	3	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	4	0	381187
GHARDAIA	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	1	0	110	0	0	2	336003
RELIZANE	0	4	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	719469
TOTAL ALGERIE	12	45	101	110	91	0	0	0	0	4	64	19	175	47	6	2537	22	50	379	32975000

\* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

**Directeur de la Publication** : Pr. M. ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR, R. GUESSABI, S. HANNOU & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S. SACI -

**Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya**  
**Mars 2006**

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	6	0	5	0	2	0	0	0	0	82	0	4	0	0	0	0	7	0	342770
CHLEF	0	2	1	1	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0	1	0	0	0	956695
LAGHOUAT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	5	0	250	0	0	104	354622
OUM EL BOUAGHI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0	0	0	11	582748
BATNA	0	0	3	4	4	0	0	0	0	1	7	0	9	3	0	112	0	0	1	1077877
BEJAIA	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0	8	0	1	0	0	0	0	975231
BISKRA	0	3	0	2	3	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	417	0	0	32	641005
BECHAR	0	3	0	1	0	0	0	0	0	0	8	0	4	0	0	47	0	4	3	254588
BLIDA	2	0	5	1	0	0	0	0	0	0	1	0	8	2	1	7	0	0	0	898080
BOUIRA	2	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	5	0	0	3	709856
TAMANRASSET	0	12	0	11	3	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	1	0	0	0	151646
TEBESSA	0	0	0	17	33	0	0	0	0	0	7	2	7	4	0	484	0	0	236	613749
TLEMCEM	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	1	12	0	0	4	0	0	19	973956
TIARET	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	3	7	0	48	0	0	11	814741
TIZI OUZOU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0	5	0	0	0	1275080
ALGER	0	9	8	9	0	0	1	0	0	0	11	7	25	0	1	1	0	0	0	3004580
DJELFA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	151	0	0	132	871598
JIJEL	0	0	2	9	5	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	4	0	0	0	640747
SETIF	0	2	27	5	3	0	0	0	0	0	15	0	7	4	1	2	0	0	12	1468290
SAIDA	5	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	5	0	6	0	0	25	317881
SKIKDA	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	3	0	0	0	893254
SIDI BEL ABBES	0	0	0	3	5	0	0	0	0	0	0	0	4	9	0	0	0	0	16	606783
ANNABA	0	0	2	2	2	0	0	0	0	0	2	0	2	1	0	0	0	0	0	650374
GUELMA	1	0	0	3	2	0	0	0	0	0	1	0	0	4	0	0	0	0	1	493295
CONSTANTINE	0	3	1	3	0	0	0	0	0	0	2	0	12	6	3	2	0	0	1	931507
MEDEA	1	0	0	0	2	0	0	0	0	1	0	0	5	8	0	25	0	0	10	899715
MOSTAGANEM	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	713050
M' SILA	0	0	3	4	0	0	0	0	0	0	2	5	5	6	0	133	0	0	254	889514
MASCARA	0	0	4	2	1	0	0	0	0	0	2	0	0	5	0	3	0	0	1	771238
OUARGLA	0	4	0	15	0	0	0	0	0	0	8	0	13	4	0	48	0	0	0	490809
ORAN	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	7	0	13	0	0	0	0	0	7	1408752
EL BAYADH	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	11	0	0	3	189933
ILLIZI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3	0	37712
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	0	4	1	0	0	0	0	0	12	0	5	0	0	21	0	0	7	618402
BOUMERDES	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	1	7	0	0	3	0	0	0	738114
EL TARF	0	5	1	1	0	0	0	0	0	0	3	0	2	2	0	0	0	0	0	404507
TINDOUF	0	0	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	30437
TISSEMSILT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3	0	25	0	0	0	294023
EL OUED	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	8	0	549929
KHENCHELA	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	7	4	0	11	0	0	49	367640
SOUK AHRAS	0	0	0	10	12	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	418342
TIPAZA	1	0	0	2	1	0	0	0	0	0	1	0	5	4	0	1	0	0	0	577508
MILA	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	1	3	0	0	0	755487
AIN DEFLA	3	0	15	1	0	0	0	0	0	0	0	3	4	0	1	2	0	0	0	737948
NAAMA	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14	0	0	6	144328
AIN TEMOUCHENT	0	1	0	2	6	0	0	0	0	0	6	0	1	0	0	0	0	5	0	381187
GHARDAIA	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	5	2	3	0	0	57	0	1	10	336003
RELIZANE	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	5	1	0	0	0	0	0	719469
TOTAL ALGERIE	21	62	86	137	87	2	1	0	0	6	196	29	200	89	9	1914	0	32	955	32975000

\* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

**Directeur de la Publication** : Pr. M. ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs

S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR, R. GUESSABI, S. HANNOU &

M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S. SACI